Commune de Dully

Frelon asiatique

Signalez tout nid suspect ou toute présence observée

La commune invite la population à faire preuve de vigilance face à la présence éventuelle du frelon asiatique sur son territoire.

Si vous constatez un nid suspect ou observez des frelons asiatiques, nous vous remercions de bien vouloir le signaler à la commune par courriel à l'adresse suivante : **greffe@dully.ch**.

Afin de permettre un signalement complet et un traitement rapide de votre annonce, merci de joindre à votre message :

- **Vos coordonnées complètes** : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone ;
- **La localisation précise** du nid suspect ou du lieu où les frelons ont été observés ;
- **Des photographies** du nid ou des insectes observés, si possible.

Sur la base des informations transmises, la commune procédera au signalement auprès de la plateforme compétente afin de permettre la vérification de la situation.

Si la présence du frelon asiatique est confirmée, la société d'apiculture sera informée et prendra en charge la destruction du nid. Les frais liés à cette intervention seront alors pris en charge par la commune.

Nous remercions chacune et chacun pour sa collaboration et sa contribution à la lutte contre la propagation du frelon asiatique.

Attention : ne vous approchez pas d'un nid suspect et ne tentez en aucun cas de le détruire vous-même.

La Commune vous remercie pour votre vigilance et votre participation à la protection de notre environnement.

Commune de Dully
Tel : 021 824 16 53
E-mail : greffe@dully.ch